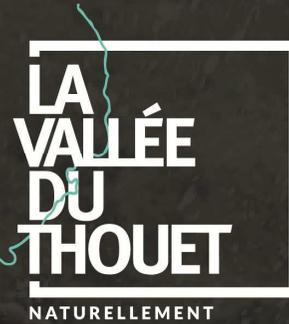


**SYNDICAT MIXTE  
DE LA VALLÉE DU THOUET**

**RAPPORT D'ACTIVITÉS 2016**





# LE SYNDICAT MIXTE DE LA VALLÉE DU THOUET

## Le territoire, les compétences, les moyens humains



# LE SMVT / le territoire

**Le territoire du SMVT : 66 communes**  
**71 808 habitants (population DGF 2015)**

**3 Communautés de Communes** adhèrent au SMVT – CC du Thouarsais, Airvaudais-Val de Thouet et Parthenay-Gâtine – à hauteur de 2,90€ / habitant selon la population DGF, pour l'exercice des deux compétences : gestion des milieux aquatiques et développement touristique. (-0,05€ / habitant en 2016)

**Le Conseil Départemental** participe statutairement financièrement au SMVT en tant que Syndicat Mixte Ouvert à hauteur de 17 100€ depuis 2016. (-10%)



# LE SMVT / rappel des compétences exercées déléguées par les Communautés de Communes adhérentes

## **1 – Gestion des milieux aquatiques** **(à travers un Contrat Territorial Milieux Aquatiques)**

- La réalisation des travaux d'entretien et de restauration du lit et des berges du Thouet (...)
- Les actions de communication, d'information et de sensibilisation à la gestion du bassin versant du Thouet
- La réalisation d'études, d'actions de conseil et de maîtrise d'ouvrage pour la gestion des cours d'eau et des milieux naturels associés aux lits majeurs, sur le bassin versant du Thouet, qui ne sont pas gérés par une association, une collectivité territoriale ou un établissement public
- Le secrétariat, les études et analyses nécessaires à l'élaboration du SAGE Thouet ainsi que le suivi de sa mise en œuvre
- La mise en œuvre du document d'objectifs du site Natura 2000 « Bassin du Thouet amont » en ce qui concerne l'animation et la gestion du site ainsi que la présidence du comité de pilotage.

# LE SMVT / les compétences

## 2 – Développement touristique

- La mise en valeur touristique de la vallée du Thouet permettant de positionner la vallée du Thouet comme destination touristique de Poitou-Charentes par :

- l'aménagement, la gestion et l'entretien de l'itinéraire cyclable et le développement des boucles locales connexes à celui-ci

- la mise en réseaux des professionnels du tourisme

- la valorisation du patrimoine à travers des opérations ciblées

- les actions de communication, de promotion liées aux actions du SMVT sur les communes adhérentes ou à la valorisation touristique de la vallée en tant qu'entité géographique

- les actions d'animation du territoire

- *Afin de réaliser ces missions, le SMVT travaillera notamment en partenariat avec l'Agence de Développement Touristique des Deux-Sèvres, les Offices de Tourisme du Thouarsais et de Gâtine, le pôle touristique de Saumur et sa Région, les collectivités conformément aux missions des uns et des autres, rappelées dans les textes et conventions en vigueur*
- *Pour ces compétences, le SMVT est habilité à contractualiser avec d'autres collectivités ou groupements de communes non membres*



# LE SMVT / le fonctionnement

Le Président : Olivier CUBAUD

**3 vice-Présidents** (1 vice-Président issu de chaque Communauté de Communes adhérente) – Patrice HOUTEKINS, Jean-François COIFFARD et Patrick DEVAUD

Le Comité Syndical comprend **66 délégués titulaires** (soit 1 délégué par commune) + **Conseillers Départementaux** du territoire et se réunit 4 à 5 fois par an. Des commissions et un bureau se réunissent également régulièrement.

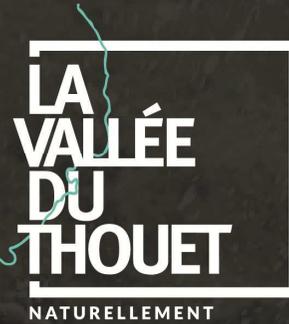
**Les moyens humains – 7 agents :**

1 chargée de mission tourisme / coordinatrice – Flavie THOMAS

2 techniciens rivière - Guillaume CHARRUAUD et Arnaud BOUHOURS /  
1 technicien Natura 2000 - technicien SAGE Thouet – Alexis PACAUD

1 animateur SAGE Thouet – Pierre PÉAUD

2 secrétaires comptables à temps non complet – Mélanie CROCHON  
et Claudie PAITRAULT

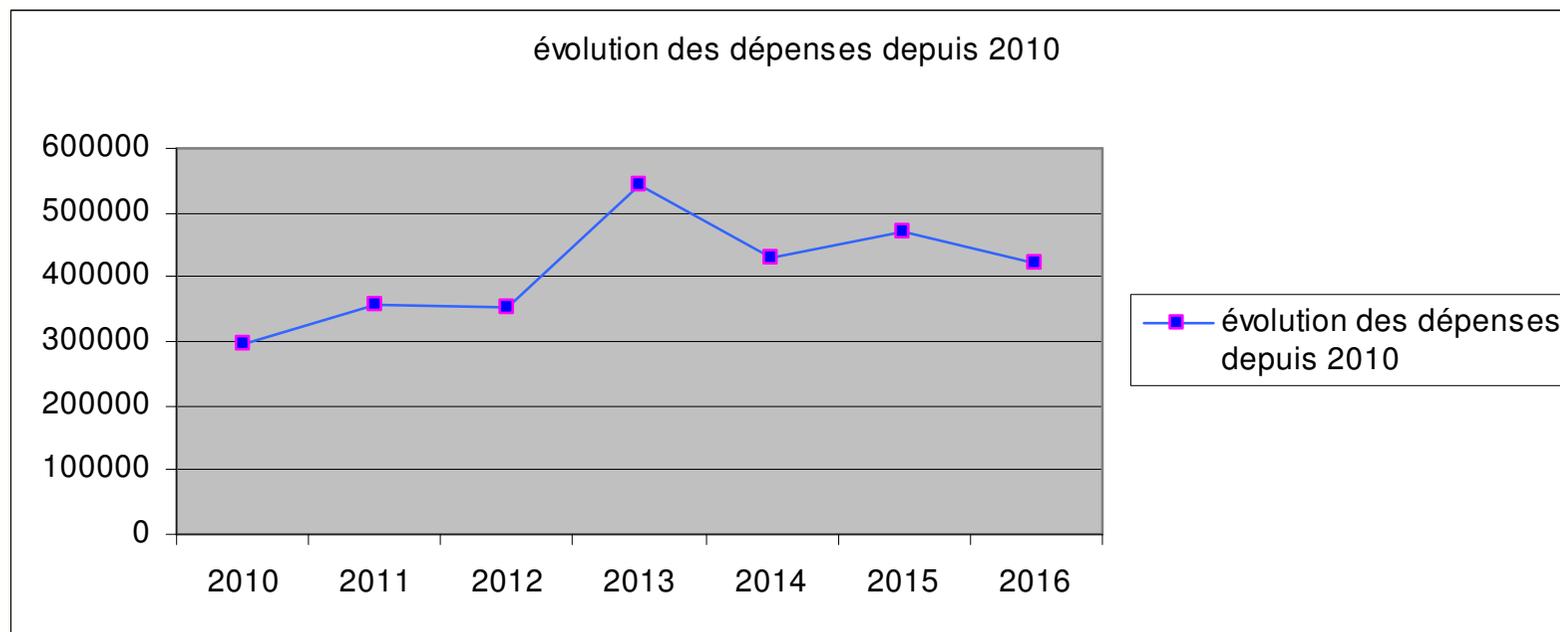


# LE SYNDICAT MIXTE DE LA VALLÉE DU THOUET

## Budgets de dépenses de 2010 à 2016



## Une gestion raisonnée des dépenses malgré la prise de nouvelles compétences (Natura 2000, déploiement du CTMA...)



Dépenses 2016 : 423 149,12€



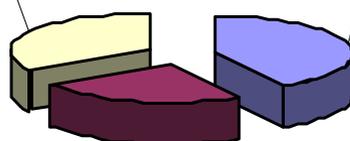
# DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2016 : 423 149,12€

## Répartition des dépenses 2016

ACTIONS ; 141522,82;  
33%

CHARGES DE  
PERSONNEL ;  
177717,79; 42%

CHARGES  
GENERALES;  
103908,51; 25%

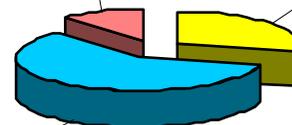


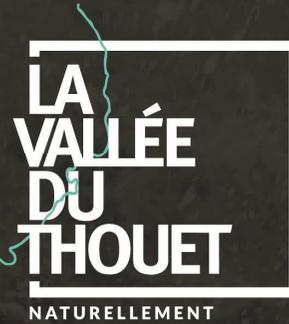
## Répartition des actions 2016

COMMUNICATION  
GENERALE; 15339,37;  
11%

TOURISME; 39093,95;  
28%

RIVIERE; 83052,08;  
61%



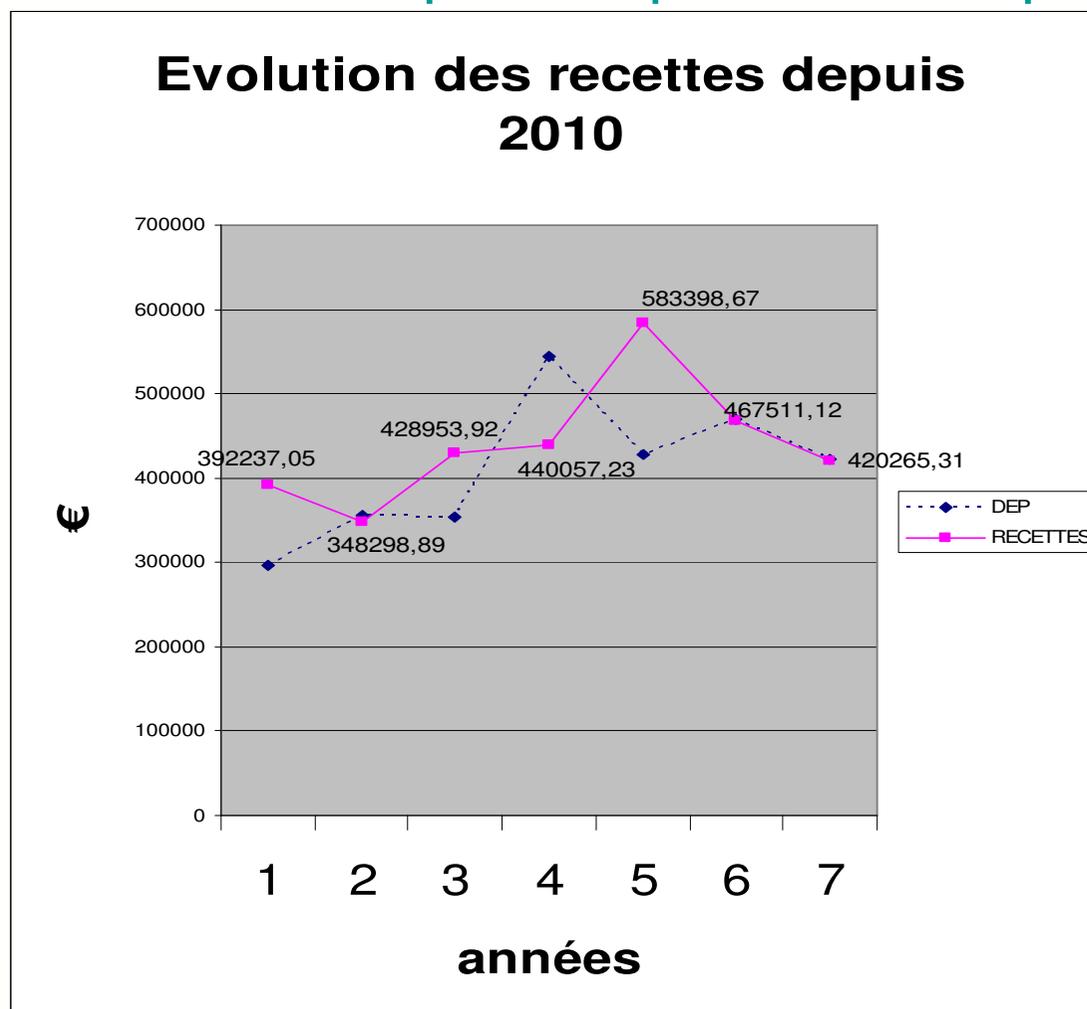


# LE SYNDICAT MIXTE DE LA VALLÉE DU THOUET

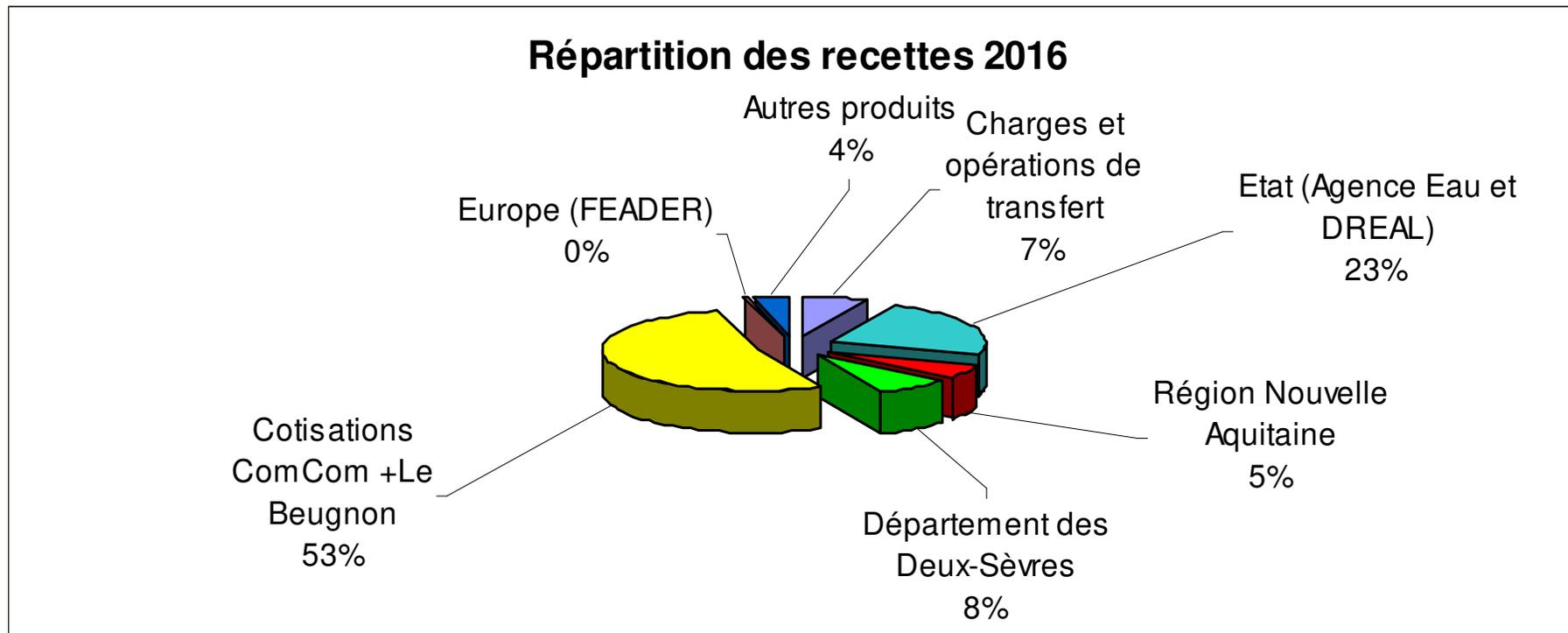
## Budgets de recettes de 2010 à 2016



Des recettes majoritairement maintenues mais des incertitudes à venir qui nous poussent à la prudence..

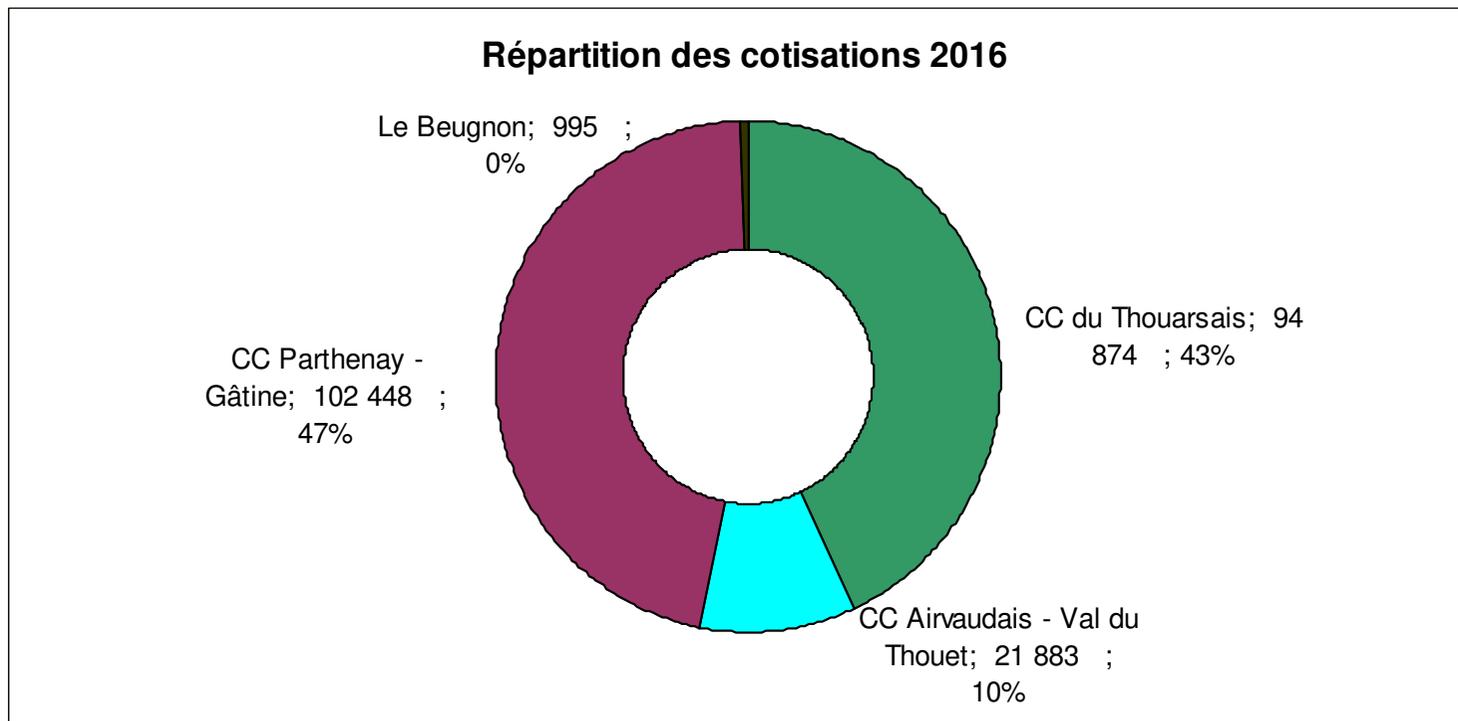


# RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2016 : (420 265.31€)

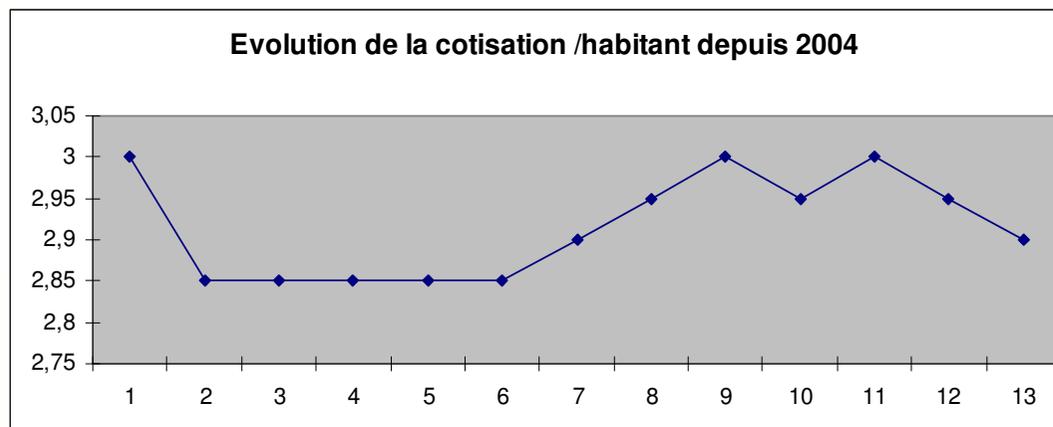


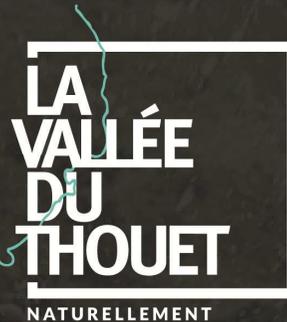
- Un partenaire financier majeur : l'Agence de l'Eau
- Des incertitudes pour les prochains budgets concernant les financements Départementaux et Régionaux

## Les cotisations versées par les collectivités adhérentes / 2,90€ par habitant selon la population DGF



Peu d'évolution de la cotisation depuis 12 ans malgré un territoire plus étendu et une montée en puissance des actions du Syndicat. Cotisation diminuée à 2,90€ / habitant en 2016.





# LE SYNDICAT MIXTE DE LA VALLÉE DU THOUET

## Budget d'investissement

Un budget d'investissement peu important – inférieur à 5000€ / an  
Un emprunt (Itinéraire cyclable) – 500 000€ , échéances jusqu'en 2030.



# GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES



# GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES

- L'exercice de la compétence « Gestion des milieux aquatiques » se fait à travers la mise en œuvre du **Contrat Territorial Milieux Aquatiques 2011-2015**, passé avec l'Agence de l'Eau et signé avec Saumur Agglo et les Fédérations de pêche 49 et 79
  - >>> Actions financées à 70% en moyenne par l'Agence de l'Eau, la Région et le Département



# Actions 2016

## Création d'un sentier de découverte au moulin de Chabosse

- ✓ Pour valoriser les travaux de restauration de la continuité sur le Palais
- ✓ Pour faire découvrir une mosaïque de milieux variés
- ✓ En partenariat avec le propriétaire, la commune de Saint-Aubin le Cloud et DSNE

4 249 €

Financement Agence de l'Eau 60%

## Indicateurs de suivi sur la Cendronne et le ruisseau du Pressoir

## Passage à gué / passerelle piétonne sur Thouet amont

## Retrait d'embâcles pour limiter les inondations et protéger les infrastructures

16 110 €

Financement Agence de l'Eau 50%





# Quelques données du bilan 2011-2015

Un programme varié avec des actions diversifiées

## Les principales actions du contrat territorial

- Restauration des ripisylves, reconversion des peupliers, plantations, retrait d'embâcles
- Pose de clôtures, aménagement d'abreuvoirs et de passages à gué
- Restauration du lit mineur, recharges en granulats, gestion des plantes aquatiques
- Rétablissement de la continuité écologique
- Communication
- Indicateurs de suivi
- Techniciens médiateurs de rivières



# Quelques données du bilan 2011-2015

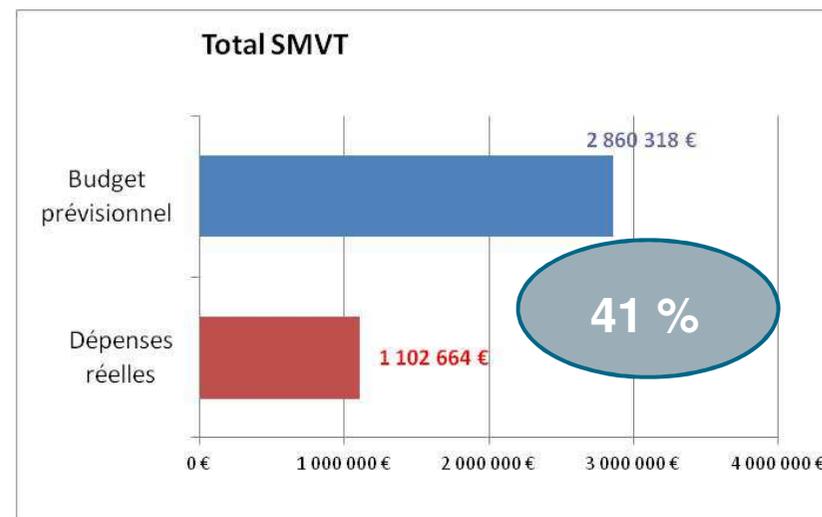
Un programme ambitieux en lien avec les efforts à produire

Budget prévisionnel SMVT = 2 860 318 € TTC



Un taux de réalisation jugé faible mais contrasté selon les types d'opérations :

- ✓ Berges-ripisylve et lit mineur 😊
- ✓ Continuité écologique ☹️



# Quelques données du bilan 2011-2015

Des partenariats à renforcer

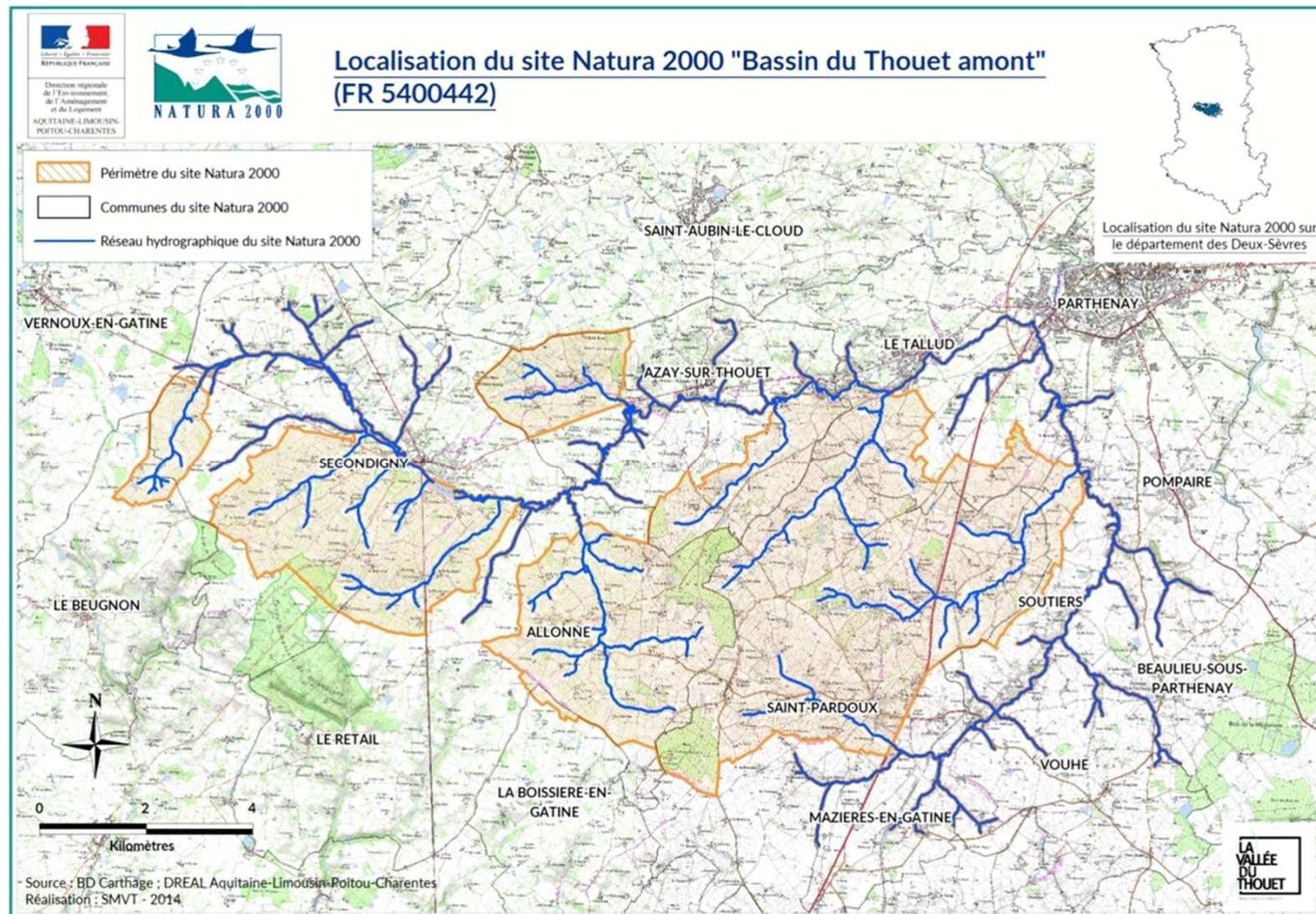
**Une enquête de la perception** du contrat territorial sur le territoire met en évidence les multiples facteurs à intégrer pour atteindre les objectifs fixés : usages, réglementation, sensibilisation et concertation, etc.

- Des partenariats initialement jugés complémentaires au CTMA mais *in fine* plutôt très limités
- **De nouvelles structures** à intégrer plus étroitement lors du futur contrat



# Animation du site Natura 2000 « Bassin du Thouet amont »

- Animation du site et Présidence du Copil confiée au SMVT par la DREAL Nouvelle-Aquitaine pour 3 ans
- Site sur 16 communes : 10 adhérentes au SMVT et 6 NON adhérentes
- Conventions avec les communes non adhérentes



# Animation du site Natura 2000 « Bassin du Thouet amont »

- Les espèces et habitats Natura 2000 du site :
  - Écrevisse à pattes blanches (*Austropotamobius pallipes*)
  - Chabot (*Cottus gobio*)
  - Lamproie de Planer (*Lampetra planeri*)
  - Rosalie des Alpes (*Rosalia alpina*)
  - Agrion de Mercure (*Coenagrion mercuriale*)
  - Loutre (*Lutra lutra*)
  - Grand Rhinolophe (*Rhinolophus ferrumequinum*)
  - Grand Murin (*Myotis myotis*)
  - Murin à oreilles échancrées (*Myotis emarginatus*)
  - Barbastelle (*Barbastella barbastellus*)
- Ripisylve d'aulnes et de frênes (végétation bords de cours d'eau)
- Végétation flottante de renoncules des rivières (végétation aquatique)



Grand Rhinolophe



Rosalie des Alpes



Écrevisse à pattes blanches



Loutre d'Europe



Lamproie de Planer



Chabot



Agrion de mercure

# Missions Natura 2000 & MAEc

## Animation du Document d'objectifs (Docob)

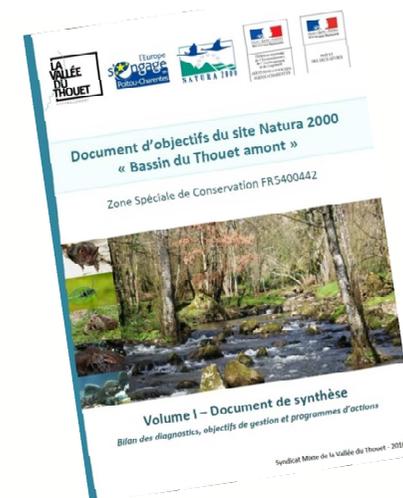
- Contractualisation avec propriétaires volontaires
  - charte Natura 2000 : 1 nouveau signataire (10 au total)
  - mesures agro-environnementales : 12 diagnostics MAEc

## Mise à jour et portage du Docob

- Finalisation état des lieux du site & mise à jour enjeux de conservation (commissions thématiques « biologique » et « socio-économique »)
- Définition des actions Natura 2000, début de mise en œuvre

## Communication

- Mise à jour du site Internet





# DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

LA  
VALÉE  
DU  
THOUET  
NATURELLEMENT

# Tourisme - Aménagement / Développement

## LE THOUET À VÉLO, 120 km aménagés en vallée du Thouet

Un tronçon de la Vélofrancette Ouistreham-La Rochelle dont le SMVT est partenaire (COPIL)

[www.lavelofrancette.com](http://www.lavelofrancette.com)

(création d'un topoguide dédié, site web en anglais, dossier presse et brochure pour tour-opérateurs...) - Contribution directe du SMVT à la Vélo Francette = 3 000€

Veille et entretien du Thouet à vélo (marché CPIE + petit matériel) = 9 336€

Création de 3 boucles vélo en 2016 = 12 303,19€

(2 boucles réalisées en Thouarsais, 1 boucle en cours de réalisation / pose en février en Thénezéen, portant à 13 le réseau de boucles)

Mise en place d'un réseau de professionnels / 25 prestataires labellisés ACCUEIL VÉLO / = 1000 nuitées dédiées aux touristes vélo en 2016 chez les prestataires Accueil Vélo

## AUTRES PROJETS DE DÉVELOPPEMENT EN COURS

-Création d'un parcours artistique valorisant les points de vue sur le Thouet

-Création d'une route touristiques valorisant les 2 Villes et Pays d'Art et Histoire et les Petites Cités de Caractère



# Animation / Le Printemps du Thouet

Organisation de visites et sorties découverte de la vallée (nature, patrimoine...)

(3000 personnes touchées / 45 dates programmées)

Chasse au trésor dans la ville de Thouars = 200 personnes = 9 429,44€ TTC

Financement LEADER 40% (versement 2017)



## Communication Tourisme

Guide vélo SAUMUR / NIORT en 15 000 ex. = 6 352,80€ TTC

Financement LEADER 40% (versement 2017)

# Communication générale

## À L'OCCASION DES 20 ANS DU SMVT

3 temps forts liés à des événements « voir le Thouet autrement » - Présentation de Vanessa JOUSSEAUME en partenariat avec Atemporelle = 14 949,37€ TTC

Financement LEADER 80% (versement 2017)



CRÉATION DU SITE INTERNET  
= 9 219,60€ TTC

Financement agence de l'eau 50%





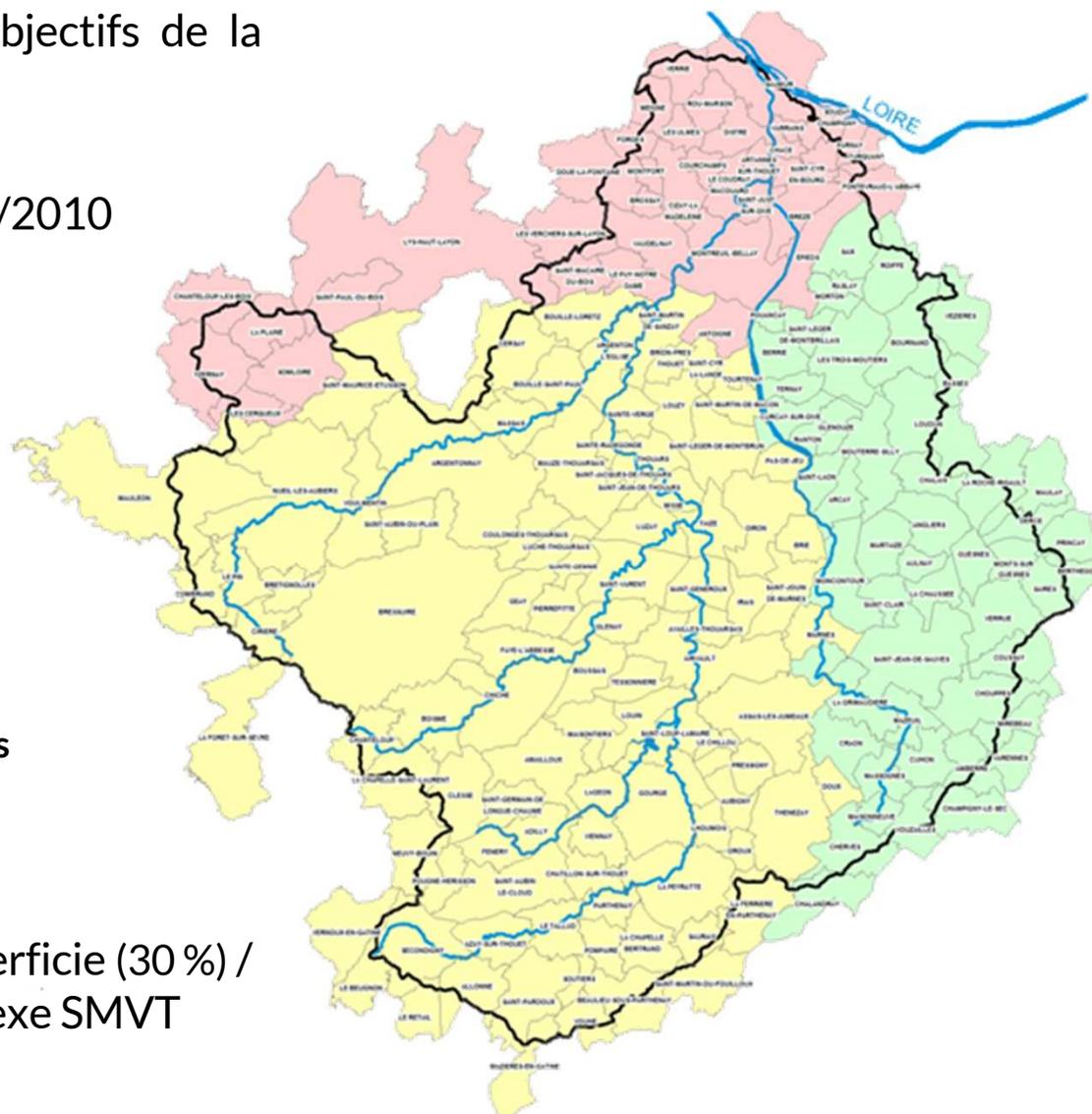
# SAGE THOUET

LA  
VALLÉE  
DU  
THOUET  
NATURELLEMENT

# Le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du bassin versant du Thouet



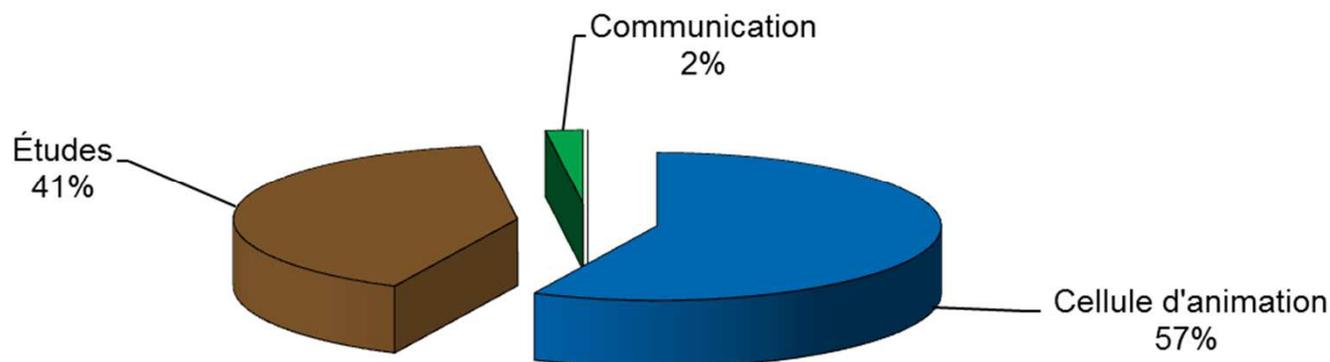
- Mise en place d'un SAGE sur le Bassin versant du Thouet pour répondre aux objectifs de la Directive Cadre sur l'Eau (DCE)
- Arrêté Inter-Préfectoral du 20/12/2010 fixant le périmètre du SAGE :
  - 3 375 km<sup>2</sup>
  - 2 régions / 3 départements :
    - Deux-Sèvres : **65 %**
    - Vienne : **22 %**
    - Maine-et-Loire : **13 %**
  - 14 CDC / CA
  - 186 communes / 230 000 habitants
  - 2 400 km de rivière
- Cotisations SAGE au prorata superficie (30 %) / population (70 %) sur budget annexe SMVT



# Budget SAGE Thouet – Budget annexe

Dépenses de fonctionnement 2016 : 146 856,88€

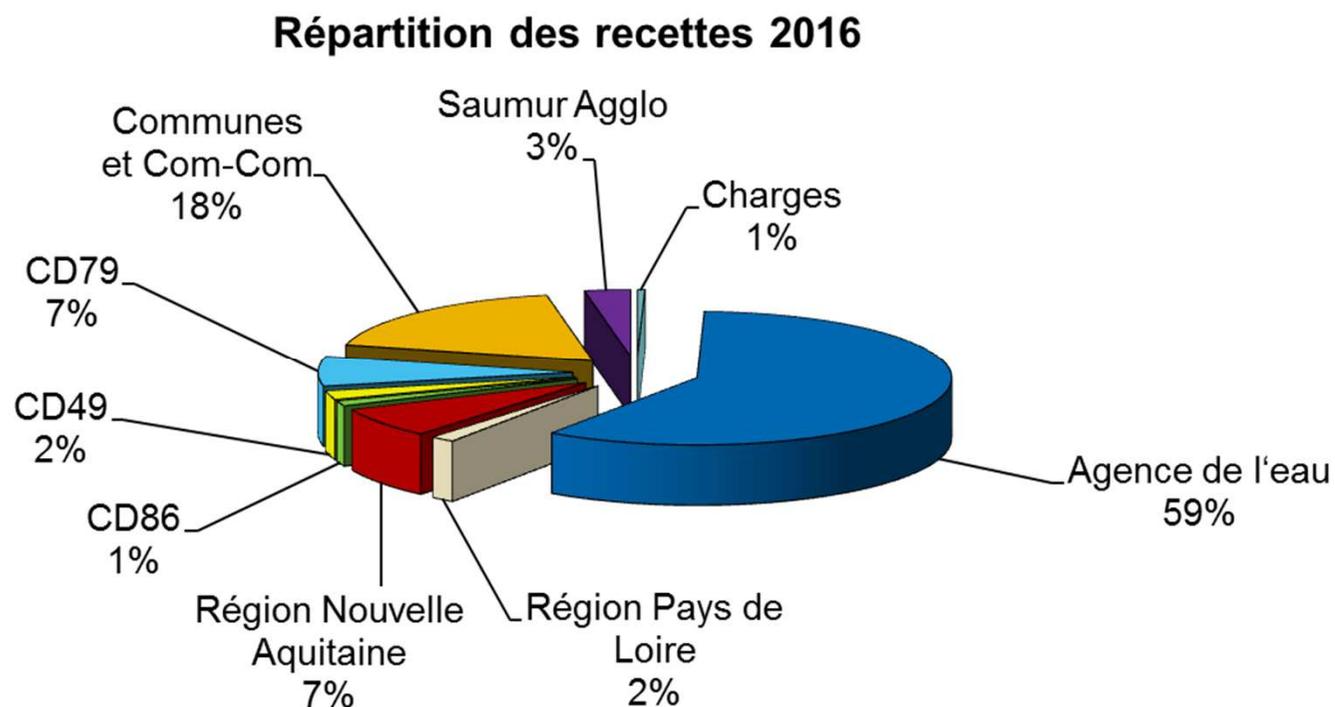
## Répartition des dépenses 2016



- Le budget prévisionnel fixé annuellement pour l'élaboration du SAGE Thouet est de 158 000€ (convention de co-portage SMVT - Agglo Saumur)

# Budget SAGE Thouet – Budget annexe

Recettes de fonctionnement 2016 : 138 712,24€



- Un partenaire financier majeur : l'agence de l'eau Loire-Bretagne
- Des incertitudes pour les prochains budgets concernant les financements Départementaux et Régionaux

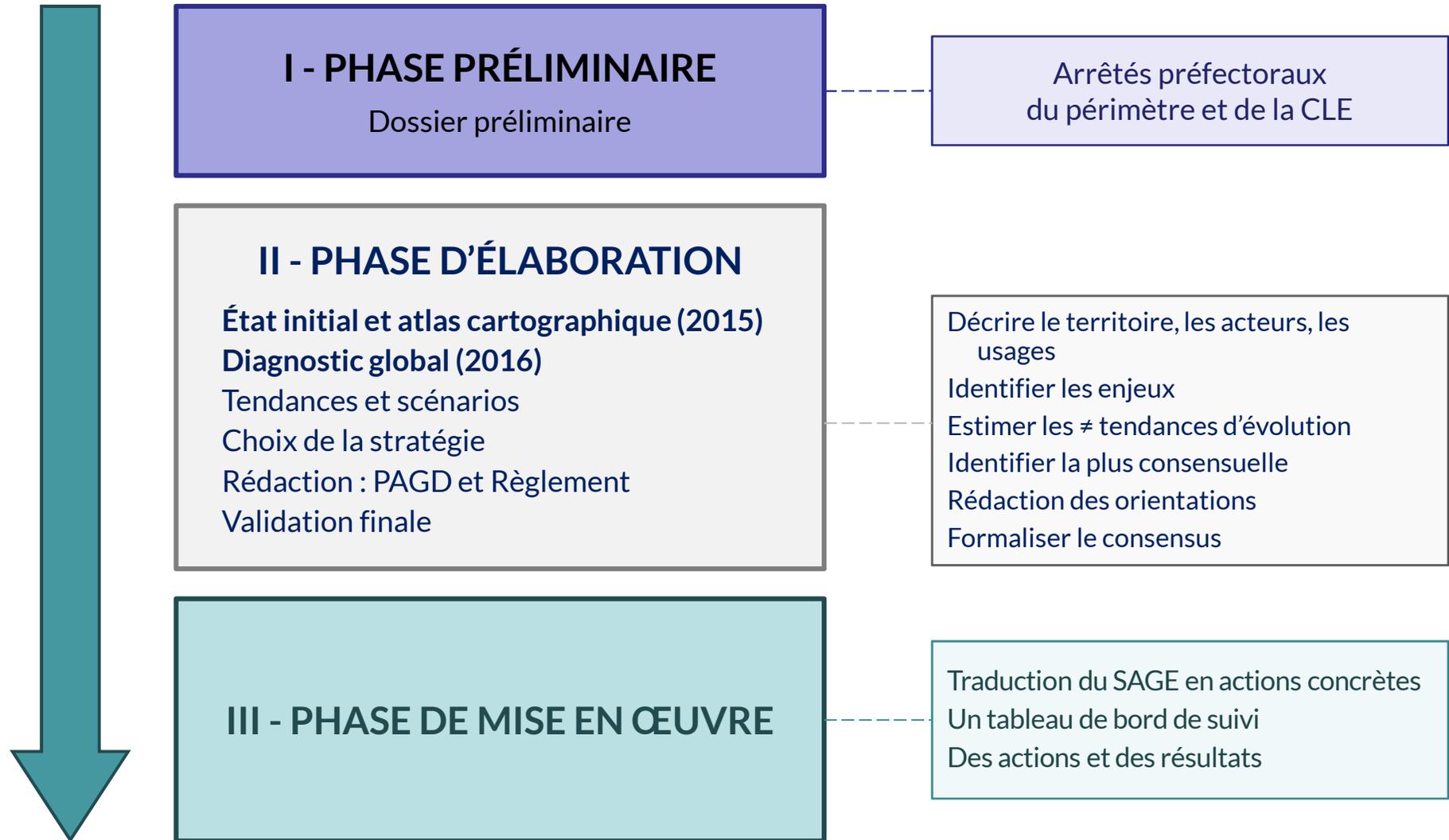
# Le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du bassin versant du Thouet

- **Composition de la CLE :**  
(arrêté préfectoral 21 avril 2016 portant modification de la composition de la CLE du SAGE Thouet)
  - **Au moins 50% de représentants des collectivités**  
(Mairies, Syndicats, Communauté de Communes, Départements, Régions, PNR)
  - **Au moins 25% de représentants des usagers**  
(irrigants, éleveurs, associations de protection de l'environnement, pêcheurs, chambres d'agriculture, CCI...)
  - **Au plus 25% de représentants des services de l'État**  
(DREAL, ONEMA, AELB, DDT, ONCFS, Préfectures)

## **CLE du SAGE composée de 62 membres et bureau de CLE de 16 membres**

- **Président de la CLE :** Olivier CUBAUD (Président du SMVT)
- **1<sup>er</sup> Vice-Président :** Jean Pierre ANTOINE (Délégué Saumur Agglo)
- **2<sup>nd</sup> Vice-Président :** Hubert BAUFUMÉ (Vice-Président CC Pays Loudunais)
  
- **2 structures co-porteuses :** SMVT et Saumur Agglo

# Les phases d'élaboration d'un SAGE



# SAGE - Actions réalisées en 2016

## Études

- Validation du diagnostic du SAGE (définition des enjeux et objectifs)
- Lancement d'une étude de préfiguration de la mise en œuvre de la compétence GEMAPI sur le bassin du Thouet



## Communication

- Lettres du SAGE (juillet et décembre)
- Journée d'information « membres CLE »
  - Thématique : assainissement
  - Échanges en salle et visite de la station d'épuration de Saint-Varent
- Actualisation du site internet du SAGE



## Autres dossiers suivis par la cellule d'animation du SAGE

- Suivis des inventaires « zones humides » sur le bassin du Thouet
  - 17 communes du Pays de Gâtine
  - Lancement du groupement de commandes de la Communauté de Communes du Thouarsais : 24 communes
  - Une cinquantaine de réunions suivies par la cellule d'animation du SAGE
- Cartographies des cours d'eau 79, 86 et 49
- Élaboration du schéma départemental de l'eau de la Vienne
- Mise en place des Organismes Uniques de Gestion Collective (OUGC) du Thouet et de la Dive du Nord
- Suivis des contrats territoriaux du bassin (CTMA, Re-Sources)
- Mise en place de documents d'urbanisme (SCOT, PLUi)
- Suivis des dossiers réglementaires loi sur l'eau (avis de la CLE)

SYNDICAT MIXTE DE LA VALLÉE DU THOUET

26, RUE DE LA GRILLE – 79 600 ST-LOUP-LAMAIÉ

05.49.64.85.98 – [smvt@valleedouthouet.fr](mailto:smvt@valleedouthouet.fr)

[www.valleedouthouet.fr](http://www.valleedouthouet.fr)

[www.sagethouet.fr](http://www.sagethouet.fr)

<http://bassinhouetamont.n2000.fr>

